

COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 5 DECEMBRE 2019

Convocation : 28 novembre 2019

L'AN DEUX MIL DIX-NEUF, le 5 décembre à 20h30

Le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Mme Jocelyne Poussard, Maire.

Présents J.Poussard, N. Velin, Ph Rouby, V. Schaal, J-M Raoult, D. Godard, Y. Leipert, V. Varin F. Joubert, B. Lebreton, M. Barathon, G. Guerbois.

Absents excusés : F. Colin-Manderscheid (pouvoir à J. Poussard)

Absents : E. Martin-Gbeassor,

Secrétaire de séance : G. Guerbois

Le procès-verbal de la réunion du 24 octobre 2019 a été approuvé à l'unanimité.

OBJET : RAPPORT DE LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES TRANSFERTS DES CHARGES (CLECT)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le rapport de la CLETC réunie le 14 octobre 2019 pour formaliser les décisions prises sur :

- l'assainissement collectif de la commune de Serazereux
- la restitution de l'école maternelle située à Brezolles et de sa restauration scolaire pour la commune de Brezolles
- le transfert de la piscine de la commune de Vernouillet à la communauté d'Agglomération du Pays de Dreux.

DECISION MODIFICATIVE BUDGETAIRE

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité la modification budgétaire suivante :

Recettes d'investissement

1641 Emprunts.....	-7690.00 €
1341 DETR (ex DGE).....	+7690.00 €

FONDS DE PEREQUATION

Sur proposition de Madame le Maire, le Conseil Municipal sollicite du Conseil Départemental l'attribution d'une subvention au titre du Fonds Départemental de Péréquation pour les travaux ou acquisitions effectués au cours de l'année 2019.

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité de solliciter une subvention au titre du fonds Départemental de Péréquation.

ETUDE DE DEVIS

Pour inciter les usagers à conduire prudemment sur la rue du Bourg, le Conseil Municipal, à une abstention et 12 voix pour, décide d'acquérir auprès de la société ELANCITÉ un radar pédagogique fonctionnant à énergie solaire, au prix de 2934.50 € HT, pose comprise.

Ce radar sera installé au niveau du 621 rue du Bourg.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité autorise également Madame le Maire à signer une convention avec la SAFER du Centre pour réaliser une étude foncière destinée à identifier et cartographier les chemins ruraux et le foncier communal sur le territoire de Guainville, au coût de 960.60 € HT.

CONVENTION AVEC LE SIRP – ENTRETIEN DES INSTALLATIONS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Madame le Maire rappelle qu'une convention avait été signée entre le SIRP de la Région du Mesnil Simon et la commune de Guainville le 15 septembre 2009 visant à partager le coût de la réalisation des installations d'Assainissement Non Collectif pour les bâtiments de la mairie, le SIRP, la cantine et les logements sociaux. Il convient maintenant de répartir les coûts de charges d'entretien pour cette installation. Ce coût sera réparti au prorata des EQH (équivalents habitants) entre la commune et le SIRP, soit 46 % à la charge de la commune, et 54 % à la charge du SIRP. Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cette proposition et autorise Madame le Maire à signer la convention liée aux charges d'entretien.

ADHESION ASSOCIATION DES MAIRES RURAUX DE FRANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de renouveler l'adhésion de la commune à l'Association des Maires Ruraux de France et de verser une cotisation de 85 euros pour 2020, comprenant l'adhésion et l'abonnement au magazine mensuel 36 000 communes.

PARTICIPATION PATINOIRE D'ANET

Le Conseil Municipal décide d'apporter son concours à la traditionnelle patinoire d'Anet à hauteur de 500 €. Les enfants de la commune du CP au CM2 bénéficieront d'une entrée gratuite.

LECTURE DE COURRIERS

-Mme MEGE, habitante de Ritoire, remercie le Conseil municipal pour les travaux de voirie réalisés sur l'impasse des Baudus.

-M. FRIESTEDT, habitant de Fumeçon, présente ses excuses de ne pas assister au traditionnel repas des anciens de Guainville et transmet un don à la commune pour le Noël des Enfants.

-M. BOUCHON, représentant l'association Le Souvenir Français, remercie le Conseil municipal pour les travaux de rénovation effectués sur la tombe du soldat Borivent. Il informe par ailleurs du décès du Colonel Pauchard, délégué chartrain de l'association, le 12 novembre dernier.

-Mme COLAS suggère une restauration de l'escalier situé à Fumeçon emprunté par des riverains. Elle déplore également un manque d'investissements engagés sur le hameau de Fumeçon.

INFORMATIONS DIVERSES

-Le montant du Fonds Départemental de Péréquation aux Taxes Additionnelles des Droits de Mutation au titre de 2019 s'élève pour Guainville à 12 282.23 €

-M. CHAUDOT, responsable du service Climat Energie de l'Agglomération du Pays de Dreux propose d'organiser une soirée « Sobriété Energétique » pour les habitants de Guainville afin d'inciter à une utilisation économe et optimale des nouveaux compteurs Linky. La date du 6 février 2020 a été proposée par Madame le Maire. Une proposition d'organisation en commun sera effectuée auprès des communes de Gilles et du Mesnil-Simon.

-Madame le Maire revient sur les conclusions de la commission déchets de l'Agglomération du Pays de Dreux du 26 novembre dernier. Cette dernière prévoit notamment un changement de prestataire pour la collecte des déchets (SEPUR) ainsi qu'une homogénéisation des horaires des différentes déchetteries du territoire de l'Agglomération dès 2020. En outre, la collecte des déchets recyclables passera de toutes les semaines à tous les 15 jours pour 47 communes dont Guainville, dès le 1^{er} janvier 2020.

-La redevance d'assainissement s'élève à 1.2604 € HT/m3 pour 2020.

TOUR DE TABLE

J. Poussard revient sur la réunion qui s'est tenue en mairie le 22 novembre dernier avec les habitants de Fumeçon au sujet du passage des poids lourds dans le hameau, occasionnant des dégâts matériels sur les installations publiques et privées. Plusieurs solutions ont été étudiées, comme la mise en place de sens interdits, ou de panneaux stipulant textuellement de ne pas passer par le hameau. De nouveaux panneaux seront

commandés auprès du Conseil départemental pour tenter d'éradiquer à long terme le passage de ces véhicules à Fumeçon. La possibilité d'instaurer une vitesse de 30 km/h sur le hameau a également été étudiée lors de cette réunion.

N.Velin revient sur la réunion de l'Office du Tourisme de Dreux, lors de laquelle ont été officialisées les dates des prochains « Rendez-vous aux Jardins. » Sur le thème fil rouge « Jardins des sens » peintres et autres artistes se produiront dans les espaces verts du territoire de l'Agglomération du 5 juin au 28 juillet 2020.

Y.Leipert revient sur la dernière assemblée générale d'Energie Eure & Loir qui a eu lieu l'après-midi même à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Chartres. A notamment été voté le budget primitif 2020.

V.Schaal rappelle le départ au 30 novembre dernier d'Alexandre POICHOTTE, adjoint technique communal. Il souhaite en outre connaître l'avancée de la mise en place de la fibre sur les derniers secteurs non raccordés, comme les Sablons, les Hautes Maisons, les Cardinaux et la Zone Artisanale de la Motte. Mme Poussard indique avoir contacté M. LEMARE, d'Eure & Loir Numérique, à ce sujet. Une équipe de techniciens devraient procéder aux derniers raccordements prochainement dans la mesure où une convention a été signée avec la SNCF pour accrocher un câble sous le pont.

G. Guerbois souligne la présence inquiétante d'un grand nombre de rats dans le hameau de Ritoire et demande si une dératisation ne pourrait pas être effectuée.

B.Lebreton s'inquiète de la multiplication de trous dans la chaussée dans les secteurs du Pré de Launay et de la rue du Bourg.

J-M Raoult indique que la voirie située rue de Vitray commence à devenir impraticable, endommagée par les allers et venues des camions desservant le chantier du Foyer de Vie.

Il souhaiterait par ailleurs obtenir des services de l'Agglomération du Pays de Dreux un suivi synthétique des contrôles des installations d'assainissement non collectifs qui ont eu lieu ces dernières semaines, pour étude. Mme Poussard indique qu'une telle restitution ne semble pas envisagée. Elle ajoute que des contrôles n'ont toujours pas été effectués chez certains particuliers à ce jour. Une demande sera exposée à l'Agglomération en ce sens.

Dans l'assistance :

Mme COLAS évoque le courrier qu'elle a adressé à Madame le Maire et plus avant évoqué. Mme Poussard indique que l'état de l'escalier à Fumeçon n'est actuellement pas dramatique ; mais que ces travaux seront étudiés pour l'année à venir ainsi que de compléter le cheminement avant et après cet escalier en grave calcaire ou autre revêtement pour le confort des utilisateurs.

Mme Poussard indique que les travaux de voirie prochainement effectués sur la rue du Bourg sont issus d'un projet de longue date et que l'état de la voirie est déplorable. L'enfouissement des réseaux sur le hameau de Ritoire, qu'elle indique être aussi étroit que Fumeçon, a été mis en concordance avec la réfection de la voirie et des bordurages qui seront nécessaires. Elle ajoute enfin que Fumeçon a fait l'objet de travaux dans les années antérieures et que des éclairages ont été installés en 2019 pour combler quelques trous noirs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h15

